

## L'Oriole de Martinique (*Icterus bonana*)

L'oriole de la Martinique (*Icterus bonana*) est le seul oiseau strictement endémique de la Martinique. Il appartient à la famille des merles et est facilement reconnaissable grâce à son plumage noir et orange feu.



Oriole de la Martinique  
© jvp0208



Vacher luisant  
© B. Conde

Il mesure une vingtaine de centimètres et les nids sont suspendus à mi-hauteur (1,5 à 7m). Les arbres tels que les balisiers, les bananiers, ou encore les raisiniers abritent facilement des nids d'orioles. La reproduction a lieu approximativement entre février et juillet et la ponte compte 2 à 3 œufs (le plus souvent 2).

Cette espèce fréquente tous les types forestiers depuis le niveau de la mer jusqu'à 700m d'altitude maximum. Il n'est pas rare de l'observer dans la mangrove, dans les plantations et parfois dans les zones urbaines.

Il a été estimé qu'à la fin des années 90 la population comptait 6000 à 15 000 individus. La principale menace est la compétition pour le territoire avec le merle de Sainte Lucie également appelé vacher luisant (*Molothrus bonariensis*) par parasitisme de couvée. Le vacher luisant est arrivé par ses propres moyens sur l'île en 1948 sans intervention de l'homme (ce n'est donc pas une espèce exotique envahissante).

Afin d'améliorer les connaissances et de faire évoluer le statut de conservation de l'oriole, la DEAL a missionné le bureau d'étude Biotope pour étudier la répartition de l'espèce et identifier les surfaces et les habitats qui lui sont favorables tout en prenant en considération la présence du vacher luisant et l'urbanisation.



L'étude est fondée sur la corrélation entre les localités connues de l'espèce et les variables environnementales qui caractérisent ces localités. A partir des localités avérées de l'oriole, il a ainsi été possible de modéliser les habitats favorables à l'espèce sur l'ensemble de la Martinique. Cette modélisation correspond à une probabilité de détection sur laquelle il est possible de se baser pour effectuer de nouvelles prospections et pour concentrer l'effort. Le même travail a été effectué pour le vacher luisant afin de superposer les habitats favorables des deux espèces et d'identifier les zones de rencontre potentielles et donc de parasitisme. L'urbanisation a également été ajoutée afin d'estimer si la surface correspondante prend le pas sur l'habitat de l'oriole et si cela constitue une menace pour l'espèce.

Les résultats de cette étude montrent que :

- la surface de son habitat favorable sur l'île est de 867km<sup>2</sup>.
- la surface d'occupation réelle de l'oriole (localisation avérée) est de 543km<sup>2</sup>. Tous les habitats qui semblent favorables ne sont donc pas tous colonisés par l'oriole.
- la surface d'habitat de l'oriole hors menace hors zones de rencontre potentielles avec le vacher luisant et hors urbanisation est de 260 km<sup>2</sup>.

Il ressort de cette étude que 50% de l'habitat de l'oriole est menacé. Il a donc été classé comme vulnérable (VU) sur la liste rouge de l'UICN.